

Bulletin d'adhésion 2020

A renvoyer à : Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta / CS 50023 - 34875 LATTES

Agriculteur en activité

0,2 % du chiffre d'affaires (min : 90 €, max : 390 €)

Soit :

Productions :

Surface :

Entreprise/commerce en activité

0,2 % du chiffre d'affaires (min : 100 €, max : 390 €)

Soit :

En création d'activité : 30€
(ou 20€ si ressortissant Pôle Emploi, RSA)

Agricole ou Commerciale

Précisez :

Consommateur : individuel 18 €, famille 25 €

Paiement par chèque ou par virement

Utilisez l'IBAN suivant en précisant votre nom en référence :

FR76 1660 7002 4498 1213 0128 280

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Raison Sociale :

Adresse :

Tel. Fixe :

Tel. Mobile :

E-mail :

Site internet :

Facebook Twitter Instagram LinkedIn

Date:

Signature :



Plus de 30 ans d'actions pour le développement, la promotion et le maintien de l'agriculture biologique dans l'Hérault.



Le CIVAM Bio 34 regroupe près de 300 adhérents agriculteurs, artisans, commerces et consommateurs

NOUS CONTACTER 

CIVAM Bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta

CS 50023

34 875 LATTES

Tél : 04 67 06 23 90

contact@bio34.com

www.bio34.com

facebook.com/bio34

Ne pas jeter sur la voie publique - Crédits photos CIVAM BIO 34 & Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or

Bulletin d'adhésion 2020



Développement, promotion et maintien de l'agriculture biologique dans l'Hérault

Les missions du CIVAM BIO 34

Accompagner la création et le développement d'activités en AB

Point Info Bio producteurs et entreprises, formations, journées techniques...



Fédérer et accompagner le développement des agriculteurs bio

Information, mise en relation, suivi des aides de soutien à l'agriculture biologique, animation technique, appui à des projets et filières de proximité



Valoriser la démarche agriculture biologique

Organisation de foires bio (Estivale de la Bio à Olargues, fête bio départementale), participation à différentes manifestations (Rando Bio Hérault, marché In vino), réalisation de supports de communication (guide bio de l'Hérault, animation du site bio34.com et de la page facebook)



Accompagner des projets de territoires dans l'Hérault

Pour un développement local de l'agriculture biologique : information et sensibilisation des élus, appui aux projets locaux et diagnostics

Pourquoi adhérer au CIVAM BIO 34



POUR LES AGRICULTEURS ET ENTREPRISES

- Faire partie d'un réseau de 300 adhérents producteurs et entreprises
- Etre informé via des lettres mensuelles et en fonction de l'actualité : évolutions réglementaires, aides financières à la bio, PAC, PCAE, crédit d'impôt bio, projets en cours, dossiers techniques...
- Echanger entre collègues sur les listes de diffusion maraîchage/arboriculture et viticulture
- Etre accompagné dans vos projets de création et de développement d'activités (installation, conversion, transformation, point de vente, commercialisation...)
- Participer gratuitement à nos formations
- Etre mis en relation avec des producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs
- Recevoir les dossiers d'inscription aux événements des partenaires (marchés In Vino du Département, Sud de France fête la qualité...)



● Bénéficier de tarifs préférentiels :

- achat de matériels de promotion (sacs kraft, panneaux, pics prix, sac cabas)
- location d'emplacement sur les foires bio et sur d'autres événements collectifs
- publicités sur le guide bio et le site internet



● Etre référencé gratuitement sur :

- le site bio34.com
- le guide bio de l'Hérault (prochaine édition 2020/2021)



ET AUSSI

- Intégrer un réseau, via la FNAB, qui défend la BIO auprès des partenaires institutionnels nationaux, européens : crédit d'impôts bio, aides à la production, au développement des filières ...
- Participer à des projets collectifs et territoriaux via le Réseau des CIVAM, mutualiser ses connaissances et moyens



ET POUR LES CONSOMMATEURS

- Bénéficier du programme de remises proposées par nos adhérents : producteurs, magasins, restaurants... détails sur www.bio34.com

